

Au Centre Hospitalier Pierre Gallice

Une Cellule d'Identito-Vigilance (CIV) a été constituée afin de surveiller et de prévenir les risques liés à l'identification des patients.

Elle a pour missions de :

- ✓ Élaborer les règles de gestion de votre identité pour les divers services de l'établissement,
- ✓ Fiabiliser votre identification afin de sécuriser vos données de santé à toutes les étapes de votre prise en charge,
- ✓ Conduire les actions de formation, d'assistance et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs de votre prise en charge dans l'établissement.



**Le personnel du Centre Hospitalier Pierre Gallice
répondra à toutes vos interrogations,
n'hésitez pas à le solliciter à ce sujet.**

IDENTITO-VIGILANCE

les bons soins au bon patient
pour la sécurité de tous,
l'identito-vigilance est primordiale

www.solidarites-sante.gouv.fr/ssp

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Union
Européenne
France

Principes de l'identito-vigilance

La vérification de votre identité est indispensable tout au long de votre hospitalisation et ce, pour votre sécurité.

Chaque patient doit pouvoir être identifié par le personnel soignant et/ou médical à tout moment de son séjour dans l'établissement afin d'éviter le risque d'erreur médicale liée à une mauvaise identification.

A votre admission

Tous les renseignements d'identité récoltés sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

- ✓ Une **pièce d'identité officielle** (extrait d'acte de naissance ou carte d'identité ou passeport ou livret de famille ou carte de séjour) permet de recueillir votre nom de naissance, votre nom d'usage, votre/vos prénom(s), votre date de naissance et votre sexe.
- ✓ Votre **carte vitale** facilitera le remboursement des soins et permet de recouper les renseignements obtenus sur votre identité.
- ✓ Votre **carte de mutuelle** servira également à faciliter le remboursement de vos soins.



1 erreur d'identité



1 risque médical

Pendant votre séjour

Les professionnels du Centre Hospitalier Pierre Gallice doivent pouvoir s'assurer de votre identité à tout moment de votre séjour dans l'établissement. Pour ce faire et garantir votre sécurité, les membres du personnel doivent suivre des procédures strictement définies.

Votre identité peut également être déclinée sur un bracelet d'identification attaché à votre poignet lors de votre séjour, uniquement si vous êtes hospitalisé(e) dans le service de Médecine, ou lors d'une consultation extérieure. Une photographie pourra être réalisée pour intégration dans le Dossier Patient Informatisé, afin de sécuriser votre prise en charge.

Une vigilance partagée

Toute erreur d'identité peut entraîner un risque médical, d'où l'importance de la vigilance mise en œuvre par le personnel :

- ✓ Prise de divers renseignements d'identification lors de votre préadmission et/ou admission,
- ✓ Vérification systématique et répétée de votre identité avant chaque étape de votre prise en charge.

Vous aussi, soyez vigilant(e) lors de votre séjour en veillant à ne pas être pris(e) pour un(e) autre patient(e). Votre participation ne pourra que faciliter la sécurité et la qualité de votre prise en charge.

Vérification répétée de
votre identité



Prise en charge
sécurisée